

COLZA:

Altises : augmentation des vols et des dégâts sur plante, à surveiller.

Limaces : les conditions climatiques limitent leurs présences.

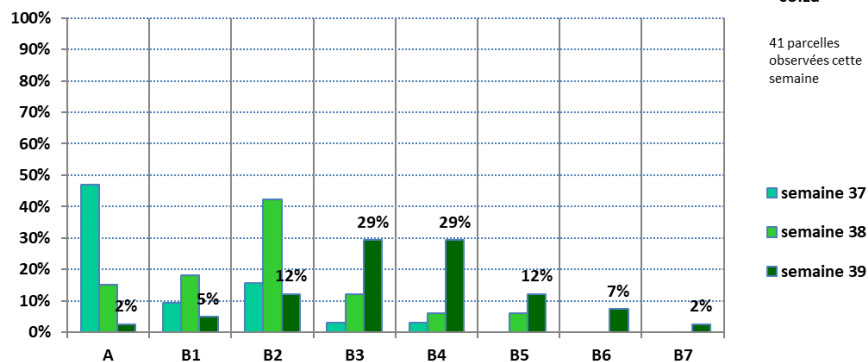
Pucerons verts : premières observations, à surveiller.

COLZA

Stades:

41 parcelles renseignées cette semaine : Les stades sont très étalés, de levée jusqu'à 7 feuilles, avec une majorité des parcelles au stade 3-4 feuilles. Certaines parcelles ont fait l'objet d'un re-semis en septembre.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



colza

41 parcelles
observées cette
semaine

■ semaine 37

■ semaine 38

■ semaine 39



Colza au stade B5
(M. Roux Duparque CA02)

77% des parcelles sont au stade sensible pour les limaces et les altises.

96% des parcelles sont au stade sensible pour les pucerons.

ALTISES ADULTES: augmentation des vols et des dégâts sur plante, à surveiller.



On rencontre 2 types d'altises sur colza:

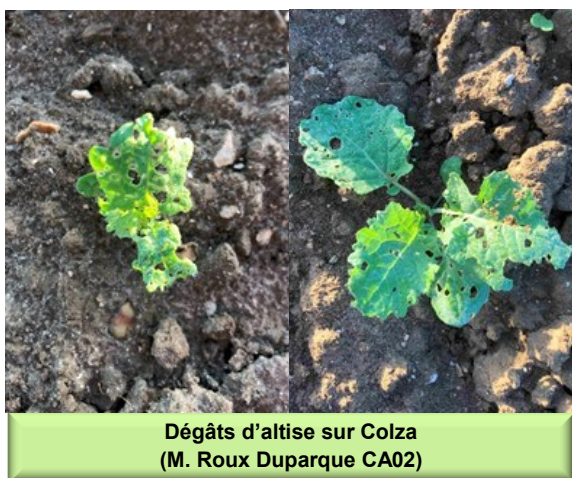
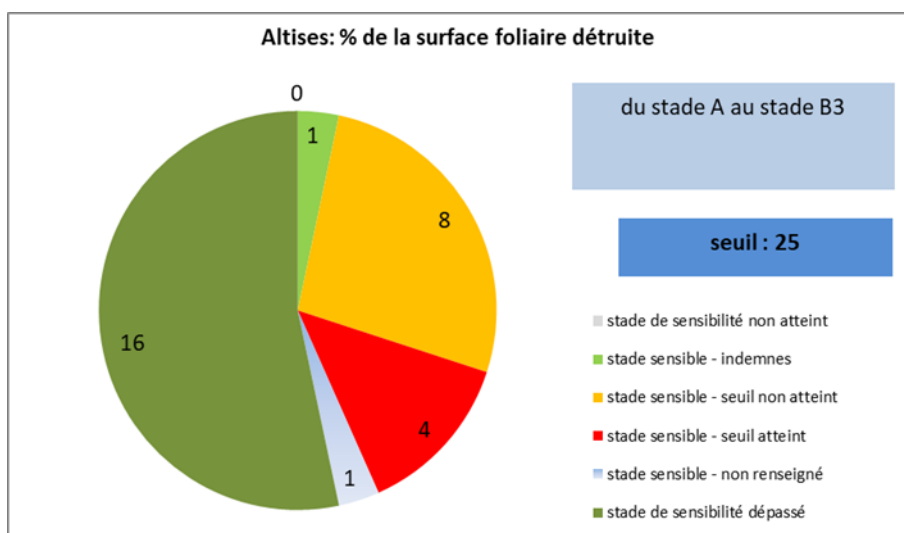
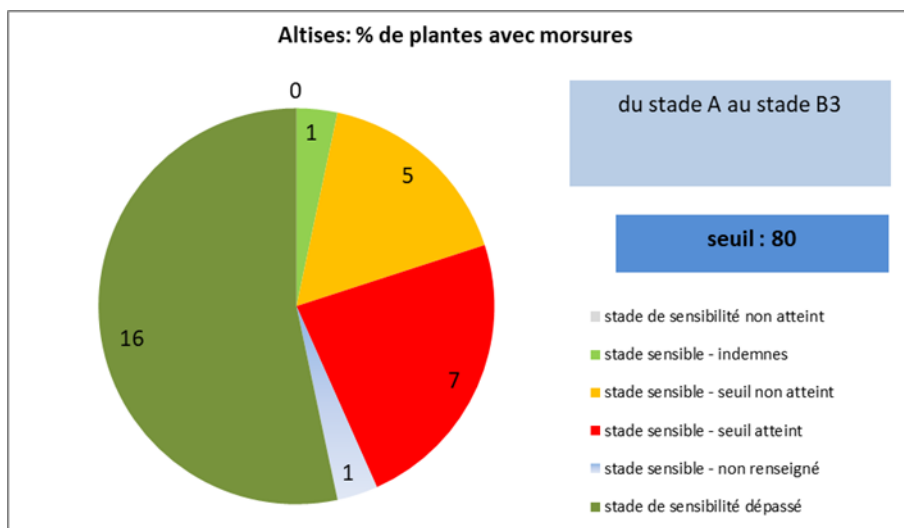
- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 25 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Des petites altises sont capturées dans 7 parcelles avec 1 à 25 individus et des grosses altises sont capturées dans 28 parcelles avec 1 à 73 individus.

Des dégâts sont observés dans 26 parcelles avec 2 à 50 % de surface foliaire détruite sur 2 à 100% de plantes avec morsures. **3 parcelles du réseau atteignent le seuil indicatif de risque.**

La période actuelle correspond au pic de vol des altises dans la région. Il a été favorisé par la remontée des températures en fin de semaine dernière. On observe corrélativement une augmentation des dégâts sur plante.

Pour rappel, à proximité d'anciennes parcelles de colza, lorsque les repousses ont été détruites récemment, des dégâts importants pouvant aller jusqu'à 100% de surface foliaire détruite ont été observés.



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

LIMACES: les conditions climatiques limitent leur présence.

Evaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès le semis, et de surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles**. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV ont montré 1 capture sur une parcelle et quelques dégâts dans 9 parcelles avec 1 à 10% de surface foliaire détruite.
- Les conditions sèches des dernières semaines ne sont pas favorables au risque limace.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque a priori** (cf BSV précédents).
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

PUCERONS VERTS : premières observations, à surveiller.

Des **pucerons** sont observés dans 9 parcelles du réseau avec 2 à 20% de plantes porteuses et piégés en cuvette dans une parcelle. **3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.**



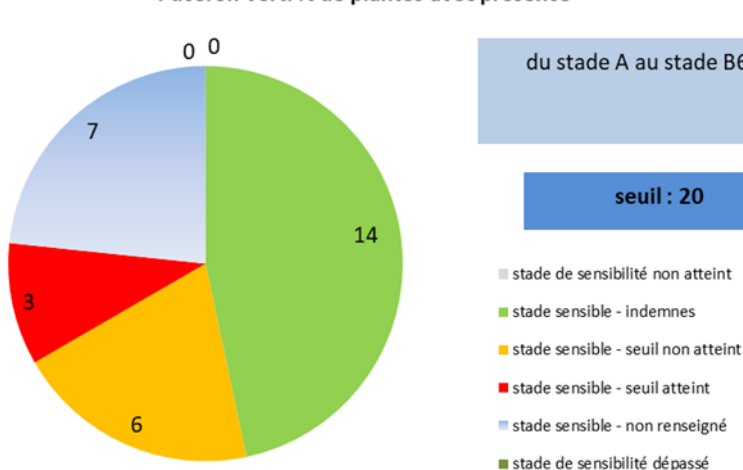
Les températures élevées de la fin de semaine dernière ont pu favoriser leur apparition. Les conditions plutôt fraîches et venteuses de cette semaine ne leur sont plus favorables.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Puceron vert: % de plantes avec présence



Autres ravageurs

Des **tenthredines de la rave** ont été capturées dans deux parcelles. Pas de risque avéré en l'état.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protégéaux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeverne, F. Courteux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPA, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Bix, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genecol, INRA de Fribourg, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Wago, NORIAP, PHYTEURO, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Sapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terres, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

